



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Face aux conditions désastreuses de cette rentrée scolaire, se rassembler et combattre, avec Force ouvrière, sur les revendications !

En ce 30 août, jour de la prérentrée, tout indique que l'année scolaire qui va débiter le 2 septembre sera catastrophique pour les enseignants et les élèves des écoles du Val-de-Marne !

Madame Belloubet, « ministre démissionnaire » d'un gouvernement rejeté lors des dernières élections, a affirmé, dans sa conférence de presse du 27 août, que la rentrée scolaire était prête. Elle a aussi confirmé toutes les mesures d'austérité et les contre-réformes annoncées au printemps dernier (700 millions de coupes budgétaires, mise en œuvre du « choc des savoirs » et des groupes de niveaux, ...) qui entraînent des milliers de fermetures de classes lors de cette rentrée.

Les informations qui remontent des correspondants du SNUDI-FO 94 montrent que, contrairement aux propos lénifiants de la ministre, l'École publique manque de tout : enseignants, enseignants spécialisés, AESH, médecins, infirmières, ... Les recteurs des académies de Créteil, Versailles et Paris viennent d'ailleurs d'annuler les conférences de presse qu'ils avaient pourtant annoncées et qu'ils tenaient tous les ans lors de la rentrée scolaire.

Une rentrée avec 131 classes fermées et des ouvertures qui ne sont pas prononcées !

A l'issue du CSAsD du 11 juillet, madame l'inspectrice d'Académie a refusé de revenir sur les 131 fermetures de classes décidées unilatéralement à l'issue du CSAsD du 18 janvier 2024. **131 écoles du département feront leur rentrée avec une classe en moins, alourdissant les effectifs des classes.** C'est le cas, par exemple, de la maternelle Marinville de Saint-Maur-des-Fossés laquelle, passant de 8 à 7 classes, voit sa moyenne d'élèves en PS/MS s'établir à 29,75 !

Malgré l'engagement pris par la Directrice académique d'ouvrir les classes nécessaires sans attendre la rentrée scolaire, force est de constater que **bon nombre d'écoles devraient faire leur rentrée avec des effectifs pléthoriques, bien au-dessus des seuils !** C'est le cas de la maternelle Rousseau à Vitry, où les effectifs de PS/MS s'élèvent à 33,5 élèves/classe, ou de la maternelle Jeanine le Cleach, à Créteil, avec des classes de PS et MS à 32,5 élèves, ou encore de la maternelle Belle Image, à Cachan, avec une moyenne de 31,7 élèves en PS/MS ! La maternelle Olympe de Gougues d'Arcueil devrait faire sa rentrée avec une moyenne de 31 élèves en PS/MS. A Valenton, la maternelle Jaurès, située en REP, verrait toutes ses classes atteindre les 27 élèves, quand le seuil est à 25 et les GS plafonnées à 24.

Les écoles élémentaires ne sont pas en reste. Ainsi l'élémentaire Jules Ferry, à Villeneuve-le-Roi, atteint une moyenne de 30,5 élèves par classe sur la partie CE2-CM1-CM2. A l'école élémentaire Victor Hugo à Vitry, la moyenne des dispositifs CP et CE1 est à 14,9 élèves et celle des classes CE2-CM1-CM2 à 24,5, bien au-dessus du seuil REP de 23,5. Citons également l'élémentaire Anne Sylvestre, à Villeneuve-Saint-Georges, en REP+, dont les dispositifs, atteignant une moyenne de 13,4, engendrent des regroupements à 27 élèves dans la même salle !

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats - 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 - email : 94snudifo@gmail.com - internet : snudifo94.fr -  snudifo94 -  @SNUDIFO94

Le SNUDI-FO 94 est intervenu à plusieurs reprises auprès de la Direction académique, depuis le 23 août, pour appuyer les demandes transmises par les collègues et exiger que les ouvertures soient prononcées sans attendre ! Suite à ces interventions, des écoles ont été contactées par les IEN pour avoir un état actualisé des effectifs scolaires, mais renvoyant, suivant les directives de la Direction académique, à un comptage de rentrée ! Pour le SNUDI-FO 94, c'est maintenant que toutes les classes doivent être ouvertes, sans attendre la rentrée !

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à lui transmettre [la fiche carte scolaire](#) en urgence, avec les informations actualisées en ce jour de prérentrée. Le CSAsD carte scolaire est réuni le mercredi 4 septembre à 14h à la DSDEN. Aucune fermeture de classe ne doit être prononcée ! Toutes les demandes d'ouverture ou d'annulations de fermeture doivent être satisfaites ! Compte-tenu des arrivées tardives d'élèves, très fréquentes dans les écoles, le SNUDI-FO 94 demandera aussi que des ouvertures puissent être réexaminées après le CSAsD !

Une rentrée sans les moyens humains nécessaires : des écoles dans lesquelles il manque encore des enseignants et des directeurs d'école !

Derrière les gesticulations médiatiques ministérielles, **la réalité est que de nombreux personnels manquent dans les écoles en ce jour de prérentrée.** Ainsi, nombre d'entre elles n'ont toujours pas de directions nommées ! Dans la seule circonscription de Villejuif, ce sont trois écoles qui sont dépourvues de direction : la maternelle Pelloutier, l'élémentaire Robespierre, la maternelle Jean Vilar. Situation identique à la maternelle Fosse Rouge (Sucy), à l'élémentaire Cité verte (Sucy), à l'élémentaire La Vallée aux Renards (L'Hay-les-Roses), à la maternelle Pasteur (Chevilly), ou encore à la maternelle Belle Image (Cachan), ...

Parallèlement, de nombreux collègues à temps partiel et des directeurs d'école n'ont pas de compléments de service affectés, tels qu'à la maternelle Fosse Rouge à Sucy, à la maternelle Jacques Prévert 1 de Boissy, ou à l'élémentaire Georges Huré de Périgny.

Enfin, de nombreuses classes sont, à ce jour, sans enseignant : deux postes d'adjoints non pourvus à l'élémentaire Mélanie Bonis de Villecresnes et à l'élémentaire Huré de Périgny, un poste à la maternelle Fosse Rouge de Sucy, ... Sur la seule commune de Maisons-Alfort, jeudi 29 août, ce sont l'équivalent temps plein de 10 enseignants qui sont manquants ! En dernière minute, « des lots de BR et de contractuels » sont affectés aux circonscriptions « pour tenter de boucher les trous ». Les IEN précisant que les enseignants venant d'être affectés sur les postes vacants le sont de façon provisoire, leur affectation pouvant être confirmée ou infirmée ultérieurement par la DSDEN !!!

Lundi 26 août, la DSDEN du Val-de-Marne informait le SNUDI-FO 94 qu'il n'y avait plus d'enseignants à affecter, titulaires ou stagiaires.

Et pour cause, les résultats catastrophiques des concours de recrutement de PE dans l'académie de Créteil, avec seulement 1 240 admis pour 2 290 postes offerts (54,1%), soit plus de 1 000 enseignants non recrutés ! **Pour le SNUDI-FO 94, un recrutement en masse d'enseignants doit être effectué en urgence !**

Des remplaçants affectés sur des postes à l'année qui ne pourront plus assurer de remplacements

Conséquence du manque d'enseignants, **la DSDEN a commencé à affecter des titulaires remplaçants sur les postes vacants, qui ne pourront donc pas assurer leurs missions de remplacement pendant cette année scolaire.** C'est donc l'assurance, dès les prochaines semaines, d'avoir des classes surchargées, faute de remplaçants, au mépris du fonctionnement de l'École et des conditions de travail déjà précaires des personnels, et au détriment du droit à l'instruction des élèves. Ce sont toutes les écoles qui subiront les conséquences de cette situation ! Cela alors que, l'an dernier, dans notre département, des congés maternité ou les congés longs pour maladie n'étaient pas remplacés, laissant 300 à 400 classes, quotidiennement, sans enseignant remplaçant !

Une rentrée dont les élèves en situation de handicap sont les premières victimes !

Cette rentrée sera également placée sous le signe de l'accentuation des ravages de l'inclusion scolaire **systematique**, qui remet en cause le droit à l'instruction pour les élèves en situation de handicap. Lors de sa conférence de presse de rentrée, la ministre Belloubet a d'ailleurs été contrainte de confirmer que **24 000 élèves (chiffre largement sous-estimé) sont scolarisés en milieu ordinaire faute de places en établissements sociaux ou médico-sociaux...**

La presse se fait déjà l'écho du manque d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap. Sans surprise, il en manque déjà partout. C'est le cas, par exemple, à l'école primaire des Hautes Bruyères de Villejuif, où 15 élèves notifiés seraient accompagnés par seulement 3 AESH. C'est aussi le cas de l'école maternelle les Marguerites à Fresnes, où les 8 élèves notifiés devraient se partager un seul AESH ; pareillement à la maternelle Heinrich de Périgny où les 4 élèves notifiés, dont une élève en attente d'une place en IME, devraient se contenter d'un AESH. Autre exemple, à la maternelle Lamartine de La-Queue-en-Brie, 8 élèves notifiés dont 7 pour un accompagnement individualisé, donc de 24 heures chacun, devraient se répartir 3 AESH ...

C'est la conséquence de la mise en place à marche forcée de l'acte II de l'École inclusive et la remise en cause du droit pour tout élève en situation de handicap de bénéficier d'une structure adaptée à la nature ou au degré de son handicap !

Villeneuve-Saint-Georges : les revendications doivent être entendues !

Hier, jeudi 29 août, le SNUDI-FO 94 et la FSU-SNUipp 94 organisaient une réunion avec les directions d'école de Villeneuve-Saint-Georges, afin de faire le point sur les conditions de rentrée dans la circonscription. Rappelons que les enseignants et les parents d'élèves étaient largement mobilisés au mois de juin dernier **pour exiger les moyens indispensables au fonctionnement des écoles, listés dans un cahier de revendications élaboré par les directions d'école et signé par la quasi-totalité ses collègues.**

Les directions d'école ont fait état de conditions de rentrée scandaleuses :

- Pratiquement aucun des travaux en souffrance n'a été entrepris par la municipalité durant les congés scolaires, malgré les problèmes sécuritaires posés (boîtier électrique défectueux, toiture endommagée, présence d'amiante, accès aux écoles non sécurisé, ...) ;
- De nombreuses directions d'école ne disposent toujours pas d'un accès internet dans leurs bureaux ;
- Les commandes de papeterie ont été partiellement livrées et seules 3 écoles élémentaires ont reçu leurs manuels scolaires (les commandes de livres des autres écoles n'ayant pas été passées) ;
- Des ramettes de papier ont été livrées par la municipalité dans certaines écoles, pas dans d'autres, et suffisent à peine pour commencer l'année scolaire.

Le SNUDI-FO 94 et la FSU-SNUipp 94 sont revenus sur la Formation spécialisée exceptionnelle convoquée par la Direction académique mercredi 28 août, suite au signalement de la présence d'amiante, depuis 2016 (!), dans les locaux de l'école élémentaire Paul Bert. Faute de travaux de désamiantage, l'équipe enseignante, en lien avec l'Inspecteur du travail et la Direction académique, a dû élaborer des scénarii afin d'accueillir les élèves en évitant l'exposition aux surfaces dangereuses. La Municipalité, sous la menace de la Direction académique de différer la rentrée dans cette école, n'entreprendrait les travaux nécessaires qu'après la rentrée !

Les directions d'école, avec le SNUDI-FO 94 et la FSU-SNUipp 94, appellent les collègues à participer à une réunion d'information intersyndicale (une date sera proposée rapidement), afin d'actualiser le cahier de revendications et discuter des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir !

Évaluations nationales : aucun caractère obligatoire !

Dans le cadre du « choc des savoirs », la rentrée 2024 est marquée, dans le 1^{er} degré, par une tentative ministérielle de généraliser les évaluations nationales, du CP au CM2.

Le SNUDI-FO 94 rappelle que si l'évaluation des élèves fait partie intégrante du statut des professeurs des écoles (article 2 du décret du 1^{er} août 1990 précisant « *ils (les enseignants) procèdent à une évaluation permanente du travail des élèves et apportent une aide à leur travail personnel.* »), aucun texte réglementaire ne préside à la mise en œuvre de ces dispositifs d'évaluation et aucun outil ne peut être imposé ! Le SNUDI-FO 94 rappelle que la liberté pédagogique existe ! Chaque enseignant est donc libre d'évaluer ses élèves de la manière qui lui paraît la plus appropriée !

D'ailleurs, les écoles de Vincennes ont reçu, mardi 27 août, un courriel de leur IEN indiquant : « *Les évaluations de CE2 et CM2 ne seront pas obligatoires cette année.* » L'IEN de Maisons-Alfort a confirmé aux directeurs, ce jeudi 29 août, le caractère facultatif de ces mêmes évaluations. Pas plus en CE2 et CM2 qu'en CP, CE1 et CM1, les évaluations nationales ne peuvent revêtir de caractère obligatoire !

Réunion syndicale en visio vendredi 30 août à 17h30, le soir de la prérentrée, pour rassembler les situations et les revendications !

**Fermetures de classes, ouvertures de classes non satisfaites, postes non pourvus, résultats catastrophiques aux concours de recrutement, AESH non recrutés, ...
Face aux conditions désastreuses de cette rentrée scolaire, rassemblons-nous !**

Le SNUDI-FO 94 propose aux collègues de se réunir dès aujourd'hui, en visio, à 17h30 (inscrivez-vous [ICI](#) pour recevoir le lien),

pour faire le point sur les conditions de cette rentrée, pour établir et rassembler les revendications et déterminer ensemble les moyens nous permettant d'obtenir satisfaction sur nos revendications lors de cette rentrée.

C'est à la ministre et à la DASEN de débloquent immédiatement tous les moyens nécessaires pour y répondre !

Le SNUDI-FO 94 s'adresse à madame la Directrice académique pour appuyer toutes les demandes et revendications des écoles (annulation de fermeture, ouverture, poste non pourvu, remplacement non assuré...).

Un préavis de grève est déposé par la FNEC FP-FO pour couvrir toutes les initiatives.

Le SNUDI-FO 94 organisera, comme il le fait à chaque rentrée, des réunions d'information syndicale de circonscription. D'ores-et-déjà, des RIS sont prévues le mardi 17 septembre, à Maisons-Alfort, Villejuif, Vitry-sur-Seine, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Sucy-en-Brie, Vincennes, Villecresnes, ... Une liste détaillée sera envoyée très prochainement.

Créteil, le 30 août 2024, 8h